

FLANDRE

La loi sur les langues régionales adoptées : une bonne nouvelle pour le Flamand



C'est la première fois depuis 70 ans qu'une loi totalement en faveur des langues régionales est votée

• Publié le 13 avril 2021

Une belle avancée pour la défense du flamand. L'Assemblée Nationale a adopté la semaine dernière une nouvelle loi en faveur des langues régionales.

Ce texte prévoit plusieurs avancées : les langues régionales vont rentrer dans le code du patrimoine, la signalétique bilingue. Et au niveau de l'enseignement, la loi prévoit de faire entrer les langues régionales dans l'horaire normal des écoles, collèges et lycées.

Et elle offre un cadre législatif à l'enseignement immersif. Jean-Paul Couché, Président de l'institut de la langue régionale flamande.

Pour autant, il reste encore des choses à faire pour aller plus loin dans la protection du flamand. Notamment au niveau de l'éducation nationale.

Pour autant, à l'institut de la langue régionale flamande, on se réjouit de cette avancée. C'est la première fois depuis 70 ans qu'une loi est votée en faveur des langues régionales.